

Trois clubs Lions s'associent et versent 150 000 € à la Petite Plante - 23/05/2015

Musson -

Avec l'aide du Lions international, les clubs d'Arlon, Athus-Lorraine et Laclaireau-Comté de Chiny ont dégagé 150 000€ pour La Petite Plante.



Yvan Thommes est tout sourire: «*Pour nous, c'est une grande fierté, c'est la première fois en Belgique qu'un club obtient un tel montant, c'est le maximum disponible!*», disait le coordinateur du projet à l'annonce officielle de la bonne nouvelle.

C'est en effet un beau subside que vient d'obtenir l'association de trois clubs Lions dans un dossier de financement international. Le Lions Club International Foundation (LCIF) vient d'attribuer pas moins de 100 000 dollars au projet monté en vue de l'extension du bâtiment de la Petite Plante et, accessoirement, la création du jardin des cinq sens. À condition que les clubs impliqués (Arlon, Athus-Lorraine et Laclaireau-Comté de Chiny) octroient conjointement et supplémentairement la moitié de cette somme, soit un budget qui représente un total de 150 000 USD. L'engagement est pris, mais pas que celui-là!

En effet, car outre les formalités administratives, dans le dossier d'une soixantaine de pages monté par les services clubs, une part importante est consacrée à l'engagement des Lions dans cette institution récipiendaire.

Et là aussi l'implication est bien réelle: avec de nombreuses organisations à la clé, cinq des huit administrateurs de l'ASBL sont des Lions, trois sont arlonais (Bernard Manchel, le président du conseil d'administration, Christian Déom, le responsable de l'opération choco et René Masson, apporte son support aux diverses manifestations) et deux autres proviennent du club Athus-Lorraine (Daniel Lisoir, le trésorier, et Jacques Van Haelen, qui apporte son support).

Le Sud-Luxembourg uni

L'éligibilité à ce fonds requiert, notamment, la présentation par deux clubs minimum: dans le Luxembourg, on a fait mieux, trois clubs, rassemblant une centaine de membres ont participé à ce montage «*C'est un véritable projet de solidarité entre clubs envers la Petite Plante*», dit encore le représentant arlonais. Les clubs d'Athus depuis vingt ans et d'Arlon depuis dix ans sont actifs en faveur de l'institution mussonnaise.

Avec Arlon, notamment, en 2012, la Petite Plante avait obtenu le premier prix (20 000€) de l'Œuvre Nationale Lions en Belgique. Dans la foulée, la Petite Plante avait été honorée de la visite de Joe Preston, l'actuel président international du Lions Club International qui déjà s'était dit «*impressionné par l'environnement de qualité et la convivialité qui se dégagent lors de la visite la Petite Plante*».

Un interlocuteur de poids auprès de la LCIF pour enclencher la décision positive de demande de subvention évidemment!

Une partie de l'investissement

Daniel Lisoir a chiffré le projet d'extension dont on a officiellement posé la première pierre, le 27 mars dernier, il s'élève à 1,2 million d'euros. La Petite Plante dispose de 480 000€ de réserves, à cela on ajoute les 150 000 dollars, soit environ 120 000€. *«L'autre moitié de la somme a été empruntée auprès d'une institution bancaire»*, dit le trésorier, spécialement formé en management d'associations.

Jean-Paul DAUVENT (L'Avenir)

Une maison virtuelle - 23/05/2015

Musson -

Depuis de nombreuses années déjà, l'esprit de solidarité développé autour de la Petite Plante prend de multiples formes, entre initiatives particulières, aide d'associations, d'entreprises, de services clubs, il en est des récurrentes comme l'opération choco qui mobilise chaque mois de septembre des bénévoles à travers tous le Sud de la province pour vendre des friandises.

La Petite Plante n'est que partiellement subsidiée par l'AWIPH et elle doit, pour son budget de fonctionnement, récolter entre 10 000 et 12 000€.

Pour ce nouvel investissement, la Petite Plante propose un concept innovant: la construction d'une maison virtuelle. *«La formule est accessible à tout le monde. Pour 100€, on propose l'acquisition d'une brique virtuelle pour fabriquer un mur. On espère ainsi récolter 100 000€.* L'évolution de cette construction est visible sur le site www.lapetiteplante.be», explique René Masson. Il faut savoir également que tout don bénéficie d'une immunisation fiscale, à partir de 40€. D'autres possibilités, comme les legs-duo, à réaliser en collaboration avec les notaires, sont fiscalement avantageuses pour les deux parties.



Voici le numéro de compte de La Petite Plante: BE73 0016 2626 9260.

J.-P. Dt. (L'Avenir)

Yvan THOMMES Coordinateur du projet auprès de la LCIF - 23/05/2015

Musson -

Le côté environnemental a été important

«La situation de l'institution au cœur des trois frontières, mais aussi le côté environnemental du projet avec, grâce à des niveaux d'isolation importants pour les murs, sols et plafond, un système de double vitrage, de ventilation par double flux, l'installation de panneaux solaires permet d'obtenir une évaluation globale de K 47. Et puis en passant de 36 personnes actuellement employées l'extension devrait permettre d'atteindre un niveau d'emploi d'une cinquantaine de collaborateurs, confortant ainsi la Petite Plante dans son statut de plus gros employeur de la commune.»



(L'Avenir)

Un projet qui prend forme - 23/05/2015

Musson -

Bernard Manchel, vous êtes le président du conseil d'administration de la Petite Plante. Rappelez-vous l'origine de cet investissement?

Face aux demandes incessantes de nouveaux résidents et après de nombreuses réflexions, confortées par une étude de faisabilité, le conseil d'administration a décidé en 2014 de mettre en chantier ce projet d'extension du bâtiment que nous occupons depuis 2003.

De quoi s'agit-il?

Nous souhaitons augmenter la capacité d'accueil de 50% en passant de 16 à 24 lits. Les lits supplémentaires seront répartis entre cinq nouvelles chambres. Six lits devraient accueillir des résidents permanents et les deux autres seront des lits de répit pour des accueils pour de courtes périodes.

Quel est le délai?

Les travaux ont été lancés en février 2015. L'inauguration est annoncée pour début 2016. Mais en aucun cas, nous ne braderons la qualité de la construction pour respecter un délai. Actuellement la toiture devrait être posée dans les prochains jours, on respecte le calendrier.

(L'Avenir)

